



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

Vendredi 16 avril 2010

### **Nouveau succès pour « Les grandes semaines du brol » de l'Agence Bruxelles-Propreté: près de 1.300 tonnes de déchets évacués!**

La campagne exceptionnelle de récolte d'encombrants organisée par l'Agence Bruxelles-Propreté, qui s'est achevée le 3 avril dernier après 9 semaines complètes, fut une fois de plus un succès.

Les services de l'Agence Bruxelles-Propreté ont récolté pas moins de **1.296,64 tonnes d'encombrants**, soit **16.208 m<sup>3</sup>** de déchets de toutes sortes, auprès d'environ **5.500 ménages bruxellois**.

C'est moins que l'an dernier (en 2009, l'Agence avait collecté plus de 2.000 tonnes), ce qui s'explique notamment par le fait que la campagne a été raccourcie de deux semaines. Des chiffres en baisse, c'est également la preuve que les Bruxellois font davantage appel aux services réguliers de récolte d'encombrants, qu'ils soient régionaux ou communaux, mais aussi que leur grenier se vide progressivement, ce qui est une bonne nouvelle en soi! Cette campagne reste cependant un service essentiel et très apprécié qu'il faut rendre à la population, et sera donc relancée l'année prochaine.

Cette année, Schaerbeek s'est fait détrôner. C'est Anderlecht qui a pris ce grand nettoyage de printemps le plus à cœur, en se débarrassant de 199 tonnes d'encombrants, suivie de Schaerbeek, d'Uccle, de Jette et de Forest.

Pour rappel, la collecte exceptionnelle autorisait un enlèvement **gratuit à domicile** de 3 m<sup>3</sup> par ménage et 19€ étaient demandés par m<sup>3</sup> supplémentaire, avec un maximum, en tout, de 5 m<sup>3</sup>. Les habitants qui n'auraient pas pu bénéficier de cette campagne exceptionnelle d'enlèvement gratuit de 3 m<sup>3</sup> sont invités à prendre un rendez-vous avec

Bruxelles-Propreté pour un enlèvement classique d'encombrants (2 m<sup>3</sup> gratuits par ménage tous les 6 mois).

Rappelons également qu'en parallèle à ce service exceptionnel, les deux déchetteries régionales de l'ABP acceptent tout au long de l'année les déchets encombrants mais également les déchets chimiques, les déchets électriques et électroniques (DEE) ainsi que les déchets de construction des Bruxellois.

*« Cette campagne exceptionnelle de récolte d'encombrants, qui en est à sa troisième édition, répond toujours bel et bien à une demande des citoyens, indique Emir Kir. Il faut aussi rappeler qu'il s'agit là d'une action de prévention particulièrement convaincante contre le dépôt des déchets clandestins! Je tiens enfin à souligner le travail remarquable de l'ensemble du personnel de l'Agence Bruxelles-Propreté qui s'est investi dans cette collecte exceptionnelle: certains jours, il y avait jusqu'à 160 agents mobilisés pour les tournées et 8 téléopérateurs pour répondre aux milliers d'appels des Bruxellois! Qu'ils soient ici tous félicités et remerciés. »*

Contacts presse:

- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499-588.300
- Pour l'Agence Bruxelles-Propreté: Étienne Cornesse 02-778.08.48